



Communiqué de presse

4.6.2003

Elle sauve une fillette de 10 ans

Nathalie Challandes de St-Aubin-Sauges NE a été élue Chevalier de la route pour avoir sauvé la vie d'une fillette de 10 ans, le 4 juin 2002.

Il y a une année jour pour jour, une jeune cycliste de 10 ans se rend en vélo vers le centre du village de Gorgier (Ne). La descente est raide. La fillette prend de la vitesse et n'arrive plus à freiner. Elle perd soudain la maîtrise de son engin et va finir sa course contre une maison. Le choc est violent. L'enfant est projetée au sol et le guidon du vélo entame profondément sa cuisse, blessant l'artère fémorale.

Témoin de cet accident, Nathalie Challandes réagit sur-le-champ. A main nue, elle comprime aussitôt l'artère dans la plaie pour stopper l'hémorragie mortelle, maintenant la pression jusqu'à l'arrivée des sauveteurs. Grâce à cette intervention, la fillette a pu être sauvée in extremis.

La lauréate a reçu sa distinction le 4 juin 2003, dans les locaux de la Police cantonale de Neuchâtel. Le Lieutenant-Colonel René Germanier, commandant de la gendarmerie, l'a remercié de son acte courageux qui a permis de sauver une vie et lui a remis le diplôme de «Chevalier de la route». Monsieur Jean-Marc Thévenaz, membre du jury de cette distinction, s'est associé aux félicitations en rendant hommage à la présence d'esprit du nouveau Chevalier et lui a remis la médaille.

Les candidatures au titre de «Chevalier de la route» peuvent être adressées au: Chevalier de la route, case postale 8236, 3001 Berne. Elles doivent être accompagnées d'une description succincte des faits et du témoignage d'une personne neutre ou du rapport de police.